

Zaventem, le 23 mars 2022

Action de grève au Secrétariat Social de la Police Intégrée (SSGPI)

« On va dans le mur, le bateau coule, il n'y a pas d'avenir, tout foire et on ne sait pas pourquoi... » autant d'expressions entendues ce matin au siège du SSGPI à Bruxelles.

Ce mardi 22 mars, les membres du personnel du SSGPI se sont déclarés en grève afin de protester contre leurs conditions de travail et les moyens mis à leur disposition qui ne permettent plus de remplir correctement leurs tâches au profit de leurs collègues tant de la police locale que de la police fédérale.

Ils ont été rejoints par les membres des satellites de Jumet et de Hasselt.

La cause principale de leur mécontentement ? Les dysfonctionnements du nouveau moteur salarial mis en œuvre depuis le mois d'octobre 2021 et dont personne ne semble capable d'expliquer et/ou de résoudre les errements.

On ne compte plus les recalculs de traitement inexplicables, les compensations automatiques illégales qui se montent parfois à plus de 1000€ et autres ...

Certains membres du personnel ont même reçu une fiche de traitement mentionnant un montant de ... 0€...

Des milliers de formulaires (F/L021, F/L081,...) ne sont plus traités et ces indemnités ne sont donc plus payées parfois depuis plus d'un an.

La communication défailante avec leur propre direction et la société privée pilotant le nouveau programme était également au centre de leurs préoccupations.

S'ils ont choisi de marquer le coup et de cesser le travail c'est donc autant pour dénoncer la charge psychosociale importante qu'ils subissent qu'en signe de solidarité avec les nombreux collègues qui sont victimes des problèmes engendrés par le moteur salarial.

A cette occasion, le Directeur Général du SAT Intérieur a accepté de rencontrer les grévistes, a pu dialoguer avec eux durant plus d'une heure et a affirmé que la problématique méritait la plus grande attention et était une priorité.



Il a également pris l'engagement de relayer le message de nos collègues à la Ministre de l'Intérieur afin que des solutions soient dégagées au plus vite.

Il admet en effet que tout un chacun doit pouvoir travailler dans un environnement serein et qu'il était un devoir pour l'employeur de veiller que chaque membre du personnel reçoive la rémunération auquel il a droit.

Dès lors nous comptons fermement que les engagements pris à ce sujet lors de la négociation du préavis le 11 mars soient tenus.

Nous y veillerons.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

